

Réponses à des correspondants

ME 1869 page 339

Un cher frère, S.R. à T., nous demande ce que nous pensons de ces «chiens» de Philippiens 3: 2 et Apocalypse 22: 15, ou quelle classe de personnes ils figurent. Le chien était un animal déclaré impur par la Loi de Moïse, il était méprisé et l'est encore dans tout l'Orient. Le nom de «chien» était un terme d'injure donné par les Juifs à tous les incirconcis, comme, de nos jours encore, les Turcs appellent de ce nom tous les chrétiens. Il est parfois employé dans ce sens, en quelques passages de l'Ancien Testament; voyez, par exemple, 1 Samuel 17: 43; 2 Samuel 3: 8; 9: 8; 16: 9; 2 Rois 8: 13.

Dans les grandes maisons à Rome, il y avait souvent un chien attaché dans une niche près de l'entrée; et sur la muraille on lisait cette inscription: «Prenez garde au chien» (*cave canem*) pour engager ceux qui entraient à se tenir à distance. L'apôtre Paul, alors à Rome, emploie la même expression pour mettre en garde les saints de Philippies contre l'influence pernicieuse de mauvais ouvriers qui, comme ceux qui avaient troublé les Galates, prêchaient, comme nécessaires au salut, la circoncision et d'autres institutions légales, se confiant ainsi et se glorifiant dans la chair, c'est-à-dire ici, dans des ordonnances tout extérieures qui avaient pu être jadis des privilèges pour les Israélites, mais qui maintenant devenaient une perte à cause de l'excellence de la connaissance du Christ Jésus et devaient être estimées comme des ordures par celui qui avait gagné Christ.

Ces ouvriers, Paul les appelle des «chiens», comme étant des gens sans pudeur, immoraux et misérables; ou comme ressemblant aux faux prophètes dont parle Esaïe, (56: 10, 11), «sentinelles aveugles qui ne savent rien, *chiens* muets qui ne peuvent aboyer... *chiens* goulus... pasteurs sans intelligence», dormant eux-mêmes et laissant les troupeaux s'endormir dans l'indifférence et dans le péché. Dans Apocalypse 22: 15, les premiers qui sont exclus de la sainte Cité sont appelés «les chiens»; on voit par le contexte qu'il faut entendre par là des hommes immoraux et dissolus. De même dans Matthieu 7: 6 : «Ne donnez point les choses saintes aux *chiens*», en y ajoutant peut-être l'idée de hargneux et violents; ainsi que dans Psaume 22: 16, 20, où l'Esprit prophétique, fait dire, mille ans d'avance, au Seigneur Jésus sur la croix: «Des *chiens* m'ont environné... délivre ma personne du pouvoir des chiens». Salomon et l'apôtre Pierre après lui comparent les hommes, qui ont paru retirés des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus Christ, et qui se laissent de nouveau enlacer et vaincre par elles, *au chien* qui retourne à ce qu'il a vomi (Proverbes 26: 11; 2 Pierre 2: 22).